

Le mag'

GRAND NARBONNE

#09 | janvier-février-mars 2018

Ne pas jeter sur la voie publique

DÉVELOPPEMENT

Un soutien quotidien à l'économie

p. 12

Écomobilité

Le Grand Narbonne donne
l'exemple en interne

p. 11

Économies d'énergie

Rénov'habitat élargit
son action aux copropriétés

p. 24



3... Édito

4... IN'ESS, 5 000 m² dédiés aux porteurs de projets

6... Économie

16. DOSSIER

Un soutien quotidien
de l'économie

22. Actu en bref du Grand Narbonne

24. Cadre de vie

30. Vie de l'agglo

Le Grand Narbonne se prépare
à assumer le coût de la
prévention des inondations

31. Portraits

Deux pionniers de
l'intercommunalité quittent
leur fonction de maire

Infos pratiques

LE GRAND NARBONNE,
Communauté d'agglomération

12, boulevard Frédéric Mistral
CS 50 100
11 785 Narbonne CEDEX

Tél. 04 68 58 14 58
Fax : 04 68 58 14 59

contact@legrandnarbonne.com

Ouvert au public de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h

www.legrandnarbonne.com
[Facebook.com/Legrandnarbonne](https://www.facebook.com/Legrandnarbonne)

Ce magazine est édité par Le Grand Narbonne • Directeur de publication : Jacques Bascou • Comité de rédaction : service communication • Rédaction : inconitO • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication • Photos : Studio 30 bis, La boîte noire, Grand Narbonne, Hervé Bertin, Gilles Lefrancq, Parc naturel régional de la Narbonnaise, commune de Mirepeïsset, avec l'aimable participation des communes du Grand Narbonne • Photo de couverture : L'entreprise les Brasseurs anonymes hébergée au sein d'Eole • Infographie : Passerelles • Conception, mise en pages : inconitO • RCS Toulouse B 387 987 811 • ISSN : 2497-3890 • Dépôt légal : janvier 2018 • Tirage : 61 000 exemplaires • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale.



Notre richesse et notre devoir

“ Aménager le territoire, c'est prendre conscience de l'espace comme richesse et comme devoir », écrivait Edgar Pisani, l'ancien ministre du Général de Gaulle qui siégea notamment au Haut conseil de l'Aménagement du Territoire. Cette pensée résume l'état d'esprit que je souhaite partager avec l'ensemble des élus de la Communauté d'agglomération et, bien au-delà, avec tous nos concitoyens du Grand Narbonne.



PRÊTS À RELEVER LE GANT

En effet, je souhaite ardemment que l'espace du Grand Narbonne soit considéré comme un bien commun. Que chacun porte en soi la pleine conscience des nombreuses richesses de ce territoire et qu'il contribue, à son niveau et avec ses moyens, à les faire fructifier, en sorte que ce legs ne dorme pas tel un trésor dans un coffre-fort mais qu'il se valorise en atouts pour le développement futur.

Ici réside notre devoir de responsables politiques. Nous devons faire en sorte que, demain, Narbonne et sa région soient prêtes à relever les défis du monde actuel et qu'elles retrouvent la position éminente que leur ont conférée la géographie et l'Histoire, au carrefour des voies de communications et au

cœur désormais d'une région de plus de cinq millions d'habitants.

Ce qui est en jeu, ce sont les emplois et le cadre de vie de nos enfants. Il n'y a pas de devoir plus impérieux, c'est pourquoi la Communauté d'agglomération investit pour le futur, particulièrement dans le développement économique (*lire notre dossier central*).

“ Notre devoir de responsables politiques (...) faire en sorte que, demain, Narbonne et sa région soient prêtes à relever les défis du monde actuel (...) ”

PAS DE POLITIQUE SPECTACLE !

Les leviers actionnés par le Grand Narbonne sont nombreux et divers. Il y a les grands projets tels le « Grand port » de La Nouvelle, l'éolien flottant, l'édification de nouvelles zones comme le Pôle Santé de Narbonne-Montredon et la zone voisine de Narbonne-Névia. Il y a aussi une multitude d'actions d'accompagnement aux entreprises, développement de nouvelles filières technologiques en lien avec la transition énergétique dont nous avons fait un grand dessein, formations de pointe vers les métiers du numérique, remise en selle professionnelle de nos concitoyens les plus défavorisés.

Le chantier est vaste et doit s'adapter aux évolutions rapides de la société et du monde économique. Beaucoup de ce travail est invisible ou peu perçu par nos concitoyens. Cette frustration ne saurait détourner les élus du Grand Narbonne de leurs objectifs. Personnellement, j'ai souvent exprimé mon aversion pour la politique transformée en scène de théâtre. En l'occurrence, un seul spectacle me réjouirait : pouvoir constater qu'avec mes collègues élus nous avons accompli notre devoir envers ce territoire.

JACQUES BASCOU

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne



IN'ESS

5 000 M² DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Au cœur du quartier Saint-Jean Saint-Pierre à Narbonne, IN'ESS, équipement phare du Grand Narbonne, accueille, oriente et conseille tous les habitants du territoire -jeunes, personnes en recherche d'emploi, en insertion, salariés, entrepreneurs- ayant un projet professionnel, de formation et de création d'activité. IN'ESS propose aussi de nombreux services et mise sur le numérique comme levier pour l'emploi.

■ DE L'IDÉE À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ OU D'ENTREPRISE :

■ Accueil : une simple idée ou un projet d'entreprise ?

- IN'ESS accueille et oriente vers la structure la mieux adaptée

■ Un accompagnement pas à pas

- 15 structures conseillent, accompagnent et proposent des solutions selon le projet professionnel et son avancée :

■ Des formations :

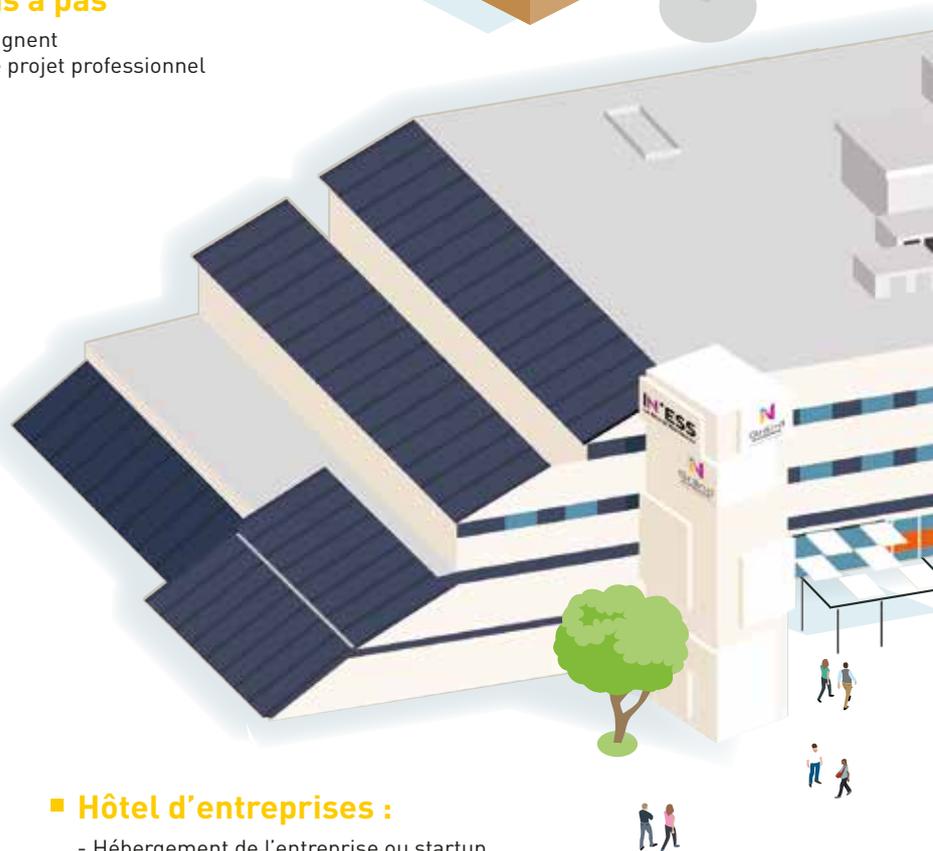
- Restauration, numérique... pour réorienter son projet professionnel ou compléter ses compétences

■ Nucleum :

- Animée par la BGE Aude, une équipe dédiée au développement des projets de création d'activités et d'entreprises à deux niveaux :
- **La couveuse :** phase de formalisation et de test d'une idée d'activité
- **La pépinière d'entreprises :** hébergement et accompagnement d'une jeune entreprise

■ Hôtel d'entreprises :

- Hébergement de l'entreprise ou startup dans des bureaux à loyer préférentiel et de nombreux services





PROFESSIONNELS ET AU NUMÉRIQUE

■ DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

■ Prépa numérique :

- Formation pour acquérir les fondamentaux des métiers du numérique destinée en priorité aux jeunes et aux personnes en chantier d'insertion. Financée par une dotation d'Etat Politique de la Ville.

■ Formation développeur web labellisée Ecole régionale du numérique :

- Animée par l'école Simplon.co, formation s'adressant en priorité aux jeunes en décrochage scolaire et à tout public motivé. Financée à 100 % par la Région Occitanie.

■ Formation créateur entrepreneur numérique :

- Portée par l'IUT de Béziers, formation dans le domaine de la fabrication numérique débouchant sur un diplôme universitaire. Financée par une dotation d'Etat Politique de la Ville.



Le Fablab :

- Espace équipé de machines à commande numérique accessibles pour 12 par an : imprimantes 3D, découpe laser, fraiseuse et brodeuse numérique. Animations mensuelles avec initiation.

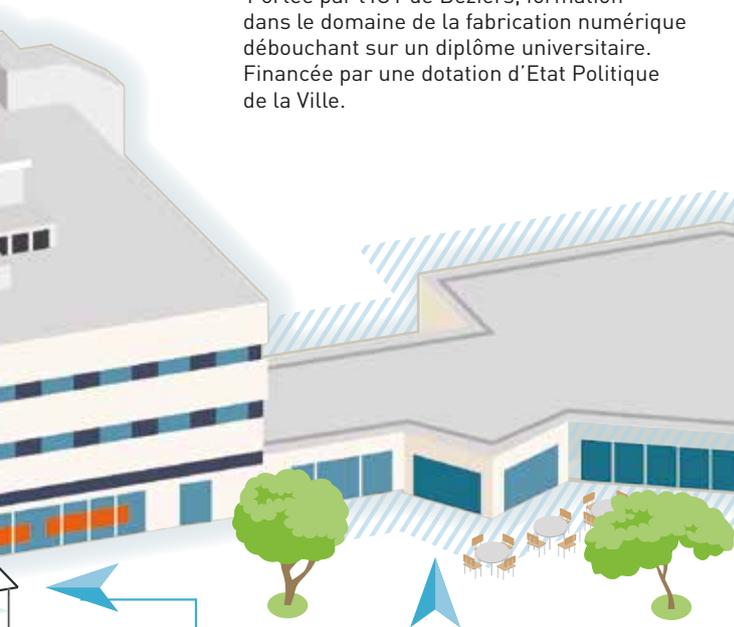


Le resto

- Espace convivial ouvert à tous, qui privilégie les circuits - courts

Espace de coworking

- 12 postes de travail
- Accès au wi-fi et imprimantes
10€ la journée,
80€ les 10 jours
110€ le mois



ACCUEIL IN'ESS

téléphone :
04 11 23 22 00
e-mail :
service.accueil-iness@legrandnarbonne.com



Agriculture

Coup de pouce du Grand Narbonne à l'émergence de projets collectifs



Le coup de pouce c'est souvent ce qui permet de transformer une idée en action concrète. Dans le cadre du plan Grand Narbonne Agriculture, voté en juillet 2017 par les élus du territoire, la Communauté d'agglomération a décidé de donner ce coup de starter à des projets agricoles collectifs, sous forme de subventions de 2 500 à 6 000 €. À ces fins, un premier appel à projets a été lancé durant l'été 2017 et a permis de sélectionner neuf initiatives dans trois domaines : la gestion du foncier, la préservation de la qualité environnementale, les circuits courts et de proximité. L'ensemble de ces projets a mobilisé 32 000 € de subventions directes, qui permettront aux bénéficiaires d'aller chercher par la suite d'éventuels soutiens des fonds européens, régionaux ou départementaux, quand leurs projets se seront structurés. Trois autres projets, qui nécessitaient d'être approfondis, bénéficieront d'un appui technique des services du Grand Narbonne.

NEUF PROJETS AIDÉS

Parmi ces neuf projets, les Vignerons du Narbonnais (Narbonne-Ouveillan) et Les Vignerons du Val d'Orbieu (groupe Vinadeis), s'engagent pour la préservation de la qualité de l'eau et de la ressource environnementale. Du côté de la coopérative de Montredon-des-Corbières et Névian, un secteur très concerné par l'extension urbaine, l'effort est porté sur le recensement des friches et le remplacement des agriculteurs sur le départ. Pour accompagner la conversion à l'agriculture biologique, l'association Biocivam Aude porte pour sa part un projet spécifique sur le Grand Narbonne. Par ailleurs, l'association du Marché Bio de

Narbonne (*photo*) souhaite donner un nouvel essor à ce rendez-vous hebdomadaire, tandis que la Boutique des producteurs imagine la création d'un « drive fermier » à Narbonne. À suivre... •

“ Il y a beaucoup d'idées et de réflexion chez les agriculteurs. Il est important que la collectivité les aide à faire le premier pas vers des projets de développement. ”

Magali Vergnes,
Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée à l'Agriculture, la Viticulture, l'Énotourisme, aux Fonds européens et la Coopération décentralisée.



CUXAC-D'AUDE

Hélyette et ses « Sept Merveilles »

La volonté d'Hélyette Causse, une mère de sept enfants qui a repris ses études à l'âge de 41 ans pour obtenir un CAP de cuisine, et le talent de sa fille Corélia, 22 ans, meilleure apprentie cuisinière de France en 2014 et demi-finaliste de Top Chef en 2013, se sont conjugués pour faire naître « Les Sept Merveilles », un bar-restaurant en lieu et place de l'ancien cinéma de Cuxac-d'Aude. L'établissement doit son nom à l'imposante progéniture d'Hélyette et fonctionne avec l'aide de toute la famille. Déjà repéré par les gastronomes pour sa cuisine fine, ce nouveau restaurant témoigne (à merveille bien sûr !) du potentiel des talents en Grand Narbonne.

Hôtel d'entreprises d'IN'ESS

La P'tite Conciergerie, une « petite main » à tout faire

Vous avez rêvé qu'une « petite main » se charge de retirer vos courses au drive du supermarché, qu'elle s'affaire pour ranger votre garage encombré de vieilleries, qu'elle s'occupe de tailler la haie du jardin, qu'elle patiente à votre place pour réceptionner un livreur ou déposer un recommandé à la Poste. Peut-être même avez-vous rêvé, en ce jour anniversaire, qu'on vous livre le petit déjeuner à domicile. Eh bien comme clame une certaine publicité : « *C'est possible !* »

UNE NATURE ALTRUISTE

Cette « petite main » a un nom : Benoît Titau, fondateur de la P'tite Conciergerie, une micro entreprise de services à la personne qui vient d'éclorre dans l'un des bureaux du nouvel hôtel d'entreprises d'IN'ESS, la structure du Grand Narbonne dédiée notamment à l'accompagnement



d'entreprises et à la promotion de l'économie sociale et solidaire. Ancien cadre de la grande distribution, ce trentenaire est animé d'un esprit d'entreprendre en relation avec sa nature altruiste : « *J'ai toujours aimé aider les autres. Je propose donc mes services pour faire à la place des gens tout ce qu'ils ne peuvent pas ou n'ont pas le temps de faire* ». La liste est longue et non exhaustive.

SOUS TRAITANCE ET CRÉDIT D'IMPÔT

Le jeune homme a trouvé en la société Assistance Dépendance Service (ADS), elle-même hébergée à IN'ESS, le partenaire idéal pour son lancement. « *Spécialisée dans le service aux personnes*

dépendantes, cette entreprise souhaitait compléter son offre par des services de conciergerie. ADS m'a proposé de devenir son sous-traitant, ce qui me permet de faire profiter à mes clients du crédit d'impôt lié aux services à la personne ». Benoît Titau se dit confiant dans un développement rapide de son entreprise, y compris au sein même d'IN'ESS qui devrait lui confier ses propres besoins de conciergerie (distribution du courrier, reprographie, etc). Pour faire face à ce développement, Benoît Titau envisage de faire appel « aux talents du quartier » en recherche d'emploi. Un bel exemple d'économie qui s'inscrit dans la proximité et la solidarité •



SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le Grand Narbonne abonde des prêts d'honneur aux entreprises

La plateforme Initiative Narbonne Arrondissement (INA) a accordé trois nouveaux prêts d'honneur à des entreprises du territoire en phase de lancement ou de développement : 5 000 € pour la création du commerce prêt-à-porter haut de gamme « Lila » par Lila Bekhtari, 25 000 € à Youcef Osmani dirigeant de la Chocolaterie cathare (photo) pour l'ouverture du Musée du

chocolat à Montredon-des-Corbières, 10 000 € à Julien Escriva pour la création d'une entreprise artisanale de peinture. Ces prêts d'honneur personnels sans intérêts et sans garantie, viennent en complément d'autres concours bancaires. Portée par la CCI, la plateforme INA est soutenue par divers partenaires dont le Grand Narbonne qui y consacre 15 000 € tous les ans.



Politique de la ville

Huit femmes et un même sourire

Elles s'appellent Najat, Carmen, Souad, Brigitte, Fatiha, Rachida, Joséphine, Amandine. Certaines ont une étoffe de leader, d'autres sont plus réservées, mais toutes ont le même sourire accroché à leur visage.



Les animatrices de Vivéla accompagnent les huit femmes de la coopérative d'activité éphémère « Quartiers au féminin ».

COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE

Ces huit femmes composent une coopérative d'activités éphémère dénommée « Quartiers au féminin », un projet d'insertion initié par le Grand Narbonne avec le soutien de l'État, via le Commissariat général à l'égalité des territoires. But de l'opération : réunir des personnes qui souhaitent développer un projet personnel ou collectif, et les faire évoluer ensemble pendant quelques mois afin de mutualiser compétences et expériences. Les projets sont multiples : gastronomie orientale à base de produits bio, cuisine espagnole, snack et pizzeria, accompagnement de personnes âgées, couture, entretien d'espaces verts.

Chacune met la main à la pâte et les compétences s'empilent avec l'aide de deux animatrices, l'une axée sur le social et l'autre sur l'économie, et le soutien logistique de l'entreprise coopérative Vivéla, une référence depuis plus de dix ans dans l'accompagnement à la création d'entreprise en Grand Narbonne. Les associations de quartier et toutes les structures d'insertion apportent également leur pierre à l'édifice.

« ENSEMBLE ON FAIT PLUS ET MIEUX »

Jacques Imbert, créateur de Vivéla, insiste sur l'esprit coopératif

du dispositif : « *En se mettant ensemble, on augmente le réseau et on peut faire beaucoup plus et mieux. On est réellement au cœur de l'économie sociale et solidaire.* »

Ce dont témoignent Najat et Souad : « *On apprend à gérer des emplois du temps, à parler à des clients, à faire de la comptabilité. Tout ce qu'il faut pour aborder la vraie vie. On apprend en faisant. On tire les leçons des expériences et on avance.* »

Et ce sourire retrouvé ou conquis n'est pas la moindre des récompenses •



NUMÉRIQUE

IN'ESS lance une « prépa » numérique

Depuis le lancement des formations numériques (école Simplon), voulues par le Grand Narbonne dès 2015, le constat a été fait que certains stagiaires avaient échoué en raison d'un manque de bagage en amont. Via IN'ESS, le Grand Narbonne a donc déposé un projet de « prépa » numérique validé par l'État dans le cadre de dotations exceptionnelles pour la Politique de la Ville.

Les personnes issues de chantiers d'insertion ou de la Mission locale jeunes sont prioritaires dans ce projet qui leur permettra d'approcher en trois phases le basique des outils numériques. Les stagiaires suivront les cours deux matinées par semaine sur quatre mois et pourront ainsi continuer d'œuvrer sur leurs chantiers respectifs.



À la pépinière Innoveum

L'application internet qui veut réconcilier les taxis et leurs clients



A l'heure de l'Ubérisation galopante et du désamour manifeste envers les taxis, un jeune entrepreneur a trouvé le moyen de redonner ses lettres de noblesse à ce métier indispensable. Au sein de la pépinière Innoveum du Grand Narbonne, Jean-Jacques Delahayes développe l'application internet TIA.^X (Taxi à intelligence artificielle). Différent des plateformes de mise en relation classiques, ce concept « d'assistance professionnelle communautaire » vise à faciliter la relation entre les taxis et leurs clients. Au bénéfice de tous.

CHAUFFEURS PARRAINS

Avant de se lancer, Jean-Jacques Delahayes a exploré le monde complexe et souvent fermé des taxis. « *Le constat c'est qu'un taxi passe trop de temps à poireauter dans sa voiture, dépendant d'appels d'une plateforme de mise en relation qui lui facture le service entre 20 et 25% du prix de la course.* » Téléchargeable gratuitement, l'application TIA.^X va permettre au taxi de créer son propre fichier client et de le fidéliser grâce à un code parrainage. La commission versée à TIA.^X n'est que

de 5% du prix de la course. En plus, le taxi parrain touche une rétro commission de 5% si un de ses clients parrainé fait une course avec un de ses collègues.

« INNOVEUM C'EST INCROYABLE ! »

Jean-Jacques Delahayes est attaché à l'idée de communauté. « *Si un taxi est demandé alors qu'il est en course, il aura la possibilité de transférer immédiatement la demande à un collègue. Il va satisfaire son client tout en étant intéressé financièrement.* » Pour ce client, les avantages d'une adhésion à TIA.^X sont nombreux : utiliser l'appli partout en France, payer par carte bancaire, unifier ses comptes personnel et professionnel, établir une liste de chauffeurs favoris et aussi blacklister un chauffeur dont il aura été mécontent. « *Il est clair que ceux qui donnent une mauvaise image de la profession devront jouer le jeu...* », pronostique le créateur de TIA.^X. En attendant, le jeune homme peaufine son projet au sein d'Innoveum : « *L'accompagnement ici c'est incroyable. Dès que tu entres, tu n'es plus anonyme. Toutes les portes sont ouvertes.* » En voiture pour l'innovation •

PARC MÉDITERRANÉEN
DE L'INNOVATION

Journées portes ouvertes à l'IUT

L'IUT Génie Chimique-Génie des procédés a fait sa rentrée avec soixante élèves en DUT Génie Chimique-Génie des procédés et treize inscrits en licence pro éco Depoll, une formation unique en alternance en lien avec le laboratoire de biotechnologie de l'INRA et la pépinière Innoveum. De nombreux événements sont au programme de cette année universitaire, dont des journées portes ouvertes les samedi 27 janvier au matin et mercredi 21 février après-midi.



2VHabitat à la pépinière Eole



Deux experts s'unissent pour promouvoir la « valeur verte »

Quand Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique, promet de « s'attaquer aux passoires thermiques dans le bâtiment », Jean-Luc Jalabert et Jean-Marc Hurtado dressent l'oreille. La chasse au gaspi c'est justement le cœur de leurs compétences. Le premier est expert dans la prévention des risques du bâtiment, le second est spécialiste en études thermiques et rénovation énergétique. Réunis à la pépinière Eole du Grand Narbonne sous la même entité 2VHabitat, ils s'affichent en intervenant à toutes les étapes de la construction neuve ou la rénovation de l'habitat particulier : études, conception, réalisation.

CONSTRUCTION VERTE

Le credo de Jean-Luc Jalabert et Jean-Marc Hurtado c'est la « valeur verte », une notion de plus en plus présente dans la détermination de la valeur d'un bien immobilier. « *Entre deux biens identiques, celui qui peut justifier d'une bonne qualité de l'air, d'un chauffage performant et d'un faible coût de l'énergie aura une plus value financière de 15% et plus...* » L'argument a de quoi séduire plus d'un candidat à la construction ou à la rénovation. D'autant que les deux experts impliquent le client dans tous les choix et arbitrages en fonction de l'enveloppe financière.



Au départ, il y a l'étude thermique, celle-ci pouvant influencer sur la maîtrise d'œuvre. « *Par exemple, l'étude thermique va démontrer qu'il faut déplacer certaines ouvertures par rapport à l'avant projet, ou que tel matériau sera plus approprié.* » 2VHabitat est habilité à réaliser la

maîtrise d'œuvre pour des surfaces inférieures à 150 m², assure l'ensemble du processus jusqu'au dépôt du permis de construire, puis se retrouve les manches sur le chantier. Mieux que du clé en mains, les deux compères préfèrent parler de « *sur-mesure* » •

Purs produits des pépinières du Grand Narbonne

Jean-Luc Jalabert et Jean-Marc Hurtado développaient séparément leurs compétences à la pépinière Nucleum, au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne. De leur rencontre en ces lieux est né le projet 2VHabitat. « *Nous avons*

intégré l'autre pépinière Eole avec un vrai projet de développement qui va se traduire très rapidement par deux embauches, avec pour objectif de construire une dizaine de maisons par an. » La preuve est faite que un plus un font plus de deux...



PEYRIAC-DE-MER

Vélos électriques à la mairie

La municipalité de Peyriac-de-Mer donne un bel exemple en matière de développement durable et de déplacements doux. En effet, la commune vient de se doter de deux VTT à assistance électrique. Pratiques, respectueux de

l'environnement et ne nécessitant pas de place de stationnement, ces deux vélos sont à la disposition des agents municipaux et notamment de la policière municipale, ainsi que des élus, pour faciliter leurs déplacements dans la localité.



Éco-mobilité

Le Grand Narbonne donne l'exemple en interne



Edouard Rocher, Vice-président du Grand Narbonne délégué aux Transports et à l'Intermodalité et Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne accueillent les agents du Grand Narbonne lors de la formation de prise en main des véhicules électriques.

Labellisé par l'État comme Territoire à énergie positive pour la croissance verte, et détenteur depuis 2017 du label « Éco-Mobilité » décerné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Grand Narbonne entend montrer la voie du développement durable et de la transition énergétique, jusque dans son fonctionnement interne.

VOITURES ÉLECTRIQUES EN CONDUITE ÉCONOME

La Communauté d'agglomération vient de se doter de quatre nouveaux véhicules électriques légers qui ont rejoint le parc des véhicules en autopartage dédiés aux déplacements professionnels des agents de la collectivité. Ces acquisitions entrent dans un plan de renouvellement des 157 véhicules de toute nature (deux roues, voitures, poids lourds) qui composent la flotte du Grand Narbonne. En 2017, outre les quatre voitures

électriques, des bennes à récupération d'énergie et hybrides ont été acquises, pour un montant total de 840 000 €. L'objectif est de parvenir en 2019 à 19% de véhicules électriques ou au gaz naturel. Ce taux n'était que de 1,3% en 2015. En parallèle, 58 agents de la Communauté d'agglomération ont bénéficié d'une formation à l'éco-conduite et 24 autres suivront ce programme prochainement •

“ L'achat de ces véhicules s'inscrit parfaitement dans la démarche du Grand Narbonne en faveur du développement durable. Ils sont à la fois non polluants et participent à un projet plus large de mutualisation et de rationalisation des déplacements de nos agents. **”**

Édouard Rocher,

Vice-président du Grand Narbonne délégué aux Transports et à l'Intermodalité.

Nouvelles éoliennes à Villedaigne et dans la vallée de l'Orbieu

Autorisé depuis 2014, suite à un avis favorable après enquête publique, un nouveau parc éolien est en cours d'édification dans la vallée de l'Orbieu, au cœur de la Zone de développement éolien. Porté par la société toulousaine Sameole, ce parc concerne les communes de Villedaigne (trois éoliennes) sur le territoire du Grand Narbonne, et les communes d'Ornaisons (trois éoliennes) et Cruscades (deux éoliennes) sur la Communauté de Communes de la Région lézignanaise. Ces huit machines à vent d'une puissance de 2,3 megawatts chacune permettront de produire annuellement l'électricité nécessaire à la consommation (hors chauffage) de 40 000 habitants. C'est un élément de plus qui va conforter la position de leader national occupée par le Grand Narbonne au sein de la Ligue des Énergies renouvelables (catégorie des territoires de plus de 100 000 habitants). Plus que jamais, le Grand Narbonne vise l'objectif d'autonomie énergétique d'ici 2030.



DOSSIER

DÉVELOPPEMENT

UN SOUTIEN QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

L'aide au développement économique est l'alpha et l'omega d'une action publique ancrée dans la modernité. La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne exerce cette compétence essentielle par tous les moyens à sa disposition : création de zones d'activités, accompagnement des créateurs d'entreprises, investissements dans les filières innovantes et dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Un travail quotidien pour la création de richesses et le soutien à l'emploi.





À côté des grands projets qui structureront l'avenir du Grand Narbonne à l'horizon 2030 (éolien en mer, « Grand port » de La Nouvelle, TGV, Musée de la Romanité, transition énergétique), la Communauté d'agglomération investit chaque jour pour le développement économique et la création d'emplois.

CRÉER LES LIEUX...

La plus visible de ces actions est celle qui consiste à développer de nouvelles zones d'activités sur l'ensemble du territoire, tout en assurant une remise à niveau des zones existantes. Avec l'intégration, début 2017, de sept zones communales, le Grand Narbonne gère désormais trente zones d'activités répondant aux demandes de création ou de développement d'entreprises de tailles et vocations diverses : bâtiment, artisanat, petite industrie, logistique, services, agroalimentaire, commerce... (voir page 18)

Certaines de ces zones, proches de Narbonne et des grands axes de communication, sont considérées comme « stratégiques » car elles sont en capacité d'attirer des entreprises extérieures dans des domaines porteurs comme la logistique.

Les zones stratégiques du futur

s'inscrivent à l'ouest de Narbonne, le long de l'ancienne Nationale 113, avec d'ores et déjà la perspective de voir émerger les premiers éléments du Pôle Santé à l'horizon 2019 (voir page 19), et plus lointainement autour de l'échangeur autoroutier de Leucate.

... ACCOMPAGNER LES PROJETS

C'est un constat : les jeunes entreprises accompagnées dans leur création et leur développement ont une espérance de vie plus élevée que les autres. Le Grand Narbonne dispose d'un réseau de pépinières, couveuses et hôtels d'entreprises adaptés aux besoins de ces jeunes pousses (voir pages 14 à 17).

Un fort accent est mis sur les secteurs innovants mais aussi sur les services à la personne et aux entreprises. Cet accompagnement inclut des accès à des formations (école du numérique), à des outils de développement et ateliers de prototypage (exemple : le FabLab), avec une dimension collaborative qui vise à créer un esprit d'innovation et d'entreprise •

“ Le soutien au développement économique, c'est la priorité des priorités afin de créer le progrès économique et social qu'attendent les habitants du Grand Narbonne. Pour atteindre ce but, la Communauté d'agglomération actionne tous les leviers possibles, en sorte de valoriser ses atouts naturels, notamment sa situation centrale au cœur de la région Occitanie. Toutes ces actions ont pour seule finalité de créer de l'activité et de l'emploi sur l'ensemble du territoire. **”**



Tristan Lamy, Vice-président du Grand Narbonne, Bernard Ballester, Président de la CCI Aude, Emmanuel Teixeira, directeur de la Sem Alenis, Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, Sébastien Pla, Conseiller régional, Philippe Caussegat Secrétaire général – Directeur des services à la CMA de l'Aude lors de la visite des ateliers d'Eole où l'entreprise dirigée par Adrien Dubernet, « les Brasseurs anonymes », est hébergée.

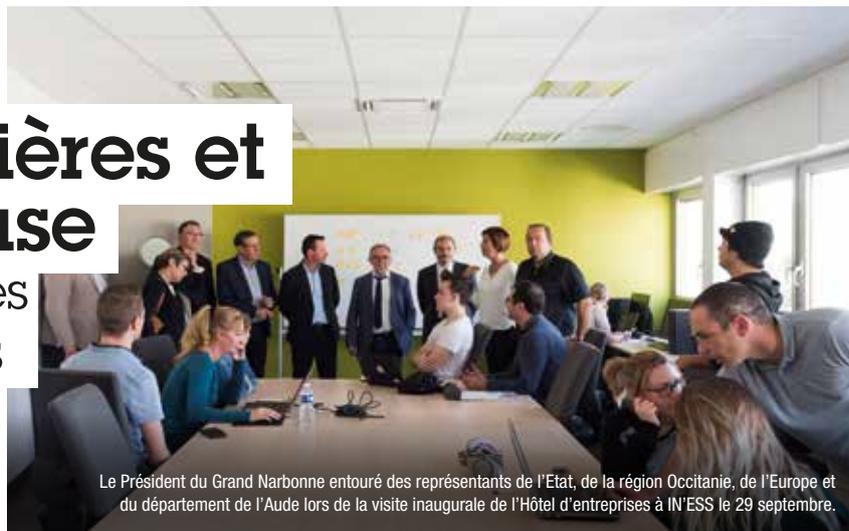
Jacques Bascou,
Président de la Communauté d'agglomération
du Grand Narbonne



Eole, Innoeuem, Nucleum

Trois pépinières et une couveuse

accompagnent les jeunes entreprises



Le Président du Grand Narbonne entouré des représentants de l'Etat, de la région Occitanie, de l'Europe et du département de l'Aude lors de la visite inaugurale de l'Hôtel d'entreprises à IN'ESS le 29 septembre.

Accompagner les porteurs de projets dans leurs premiers pas, les soutenir à chaque étape de leur développement, et créer les conditions de leur plein épanouissement. À travers sa couveuse et ses trois pépinières d'entreprises, le Grand Narbonne propose aux jeunes pousses de l'économie un parcours complet depuis l'idée d'activité jusqu'à la création et le développement de l'entreprise.

EOLE... L'HISTORIQUE

Plus ancienne pépinière du territoire, Eole propose des bureaux et ateliers sur la zone de Plaisance-Narbonne. Elle est plus axée sur les activités artisanales et industrielles et affiche de très belles réussites telles Meodex (voir page 17). La gestion d'Eole est concédée à la Chambre de Métiers de l'Aude.

l'environnement et les biotechnologies, la viti-viniculture. Le Grand Narbonne a confié la gestion de la pépinière-hôtel à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude.

NUCLÉUM... L'ÉCOSYSTÉMIQUE

Au cœur de l'écosystème IN'ESS du Grand Narbonne, Nucleum regroupe une couveuse et une pépinière orientées vers les services aux particuliers et aux entreprises, le numérique, dans un esprit d'économie collaborative (lire ci-dessous). La BGE Occitanie (Boutique de Gestion) dirige cette double structure •

INNOUEM... LA TECHNOLOGIQUE

Sur la zone du Parc méditerranéen de l'Innovation à La Coupe-Narbonne, Innoeuem accueille les entreprises innovantes des filières centrées sur la santé et le bien-être,

CHIFFRES

400 000 €

de subventions du Grand Narbonne au fonctionnement des pépinières et couveuse d'entreprises.

51

entreprises hébergées et plus de 30 projets accompagnés hors les murs.

141

emplois générés en 2017.

À PARTIR DE 10€

prix de la location mensuelle au mètre carré.

Témoignage :

Les belles histoires de Nucleum

Nicolas Dufour, le « patron » de Nucleum, aime les belles histoires comme celle de cet entrepreneur entré en 2014 à la pépinière Nucleum avec un projet lié aux risques psychosociaux, et qui finalement s'est réorienté vers un programme de formation aux métiers de bouche avec des Meilleurs ouvriers de France. « Cet exemple illustre bien notre boulot. C'est de l'accompagnement sur-mesure. On est là pour trouver des solutions, orienter dans le bon sens, apporter toutes les aides matérielles et techniques avec nos experts et notre réseau », explique Nicolas Dufour. Au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne, le « parcours résidentiel » est désormais complet : la couveuse permet de tester une activité avant même de passer par la création juridique de l'entreprise ; la pépinière héberge des entreprises en phase de création ; enfin le nouvel hôtel d'entreprises du Grand Narbonne donne aux jeunes pousses les moyens de se développer avant de prendre leur envol.



À l'entrée des pépinières

Des comités d'intégration choisissent les projets prometteurs



Q quatre à cinq fois par an, un comité d'intégration se réunit pour examiner une trentaine de demandes d'entrée dans les pépinières et couveuse d'entreprises du Grand Narbonne. Les projets sont étudiés collectivement en présence des équipes techniques des pépinières, de membres de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, d'élus et de techniciens du Grand Narbonne et de différents experts (experts comptables, avocats, instituts de

recherche, secteur bancaire, plateforme d'initiative locale le cas échéant).

80% D'ADMISSIONS

Au préalable, les dossiers de candidature ont été évalués, présélectionnés et déjà accompagnés en amont. Au cours de la commission, ils peuvent être

repositionnés sur telle ou telle structure. « C'est tout l'intérêt de travailler en commun; on peut ainsi choisir le meilleur type d'accompagnement », se réjouit Corinne Renard, la directrice de la pépinière Eole. Ce travail préalable et cette capacité d'adaptation se traduisent par un taux de 80% d'admission •



Interview

TRISTAN LAMY, VICE-PRÉSIDENT DU GRAND NARBONNE

« 80% des entreprises accompagnées sont pérennes après cinq ans »

Quelle stratégie déploie le Grand Narbonne pour accompagner les créateurs d'entreprises ?

Le Grand Narbonne bénéficie d'atouts liés à sa situation au cœur de la Méditerranée et à ses ressources naturelles. Le rôle de la collectivité est de donner encore plus de valeur ajoutée au territoire, en mettant en œuvre des stratégies pertinentes. C'est pourquoi, à travers nos pépinières, couveuse, hôtels d'entreprises nous proposons un accompagnement diversifié aux porteurs de projets.

Peut-on mesurer l'efficacité de cet accompagnement ?

Oui. Après cinq ans d'existence, 80% des entreprises accompagnées sont pérennes. Ce taux n'est que de 45% pour l'ensemble des entreprises.

Par quoi ce dispositif est-il complété ?

Nous développons un programme d'animations qui permet aux

chefs d'entreprise de rencontrer des experts et de sortir de leur solitude. Nous avons aussi créé des espaces collaboratifs innovants comme le FabLab, pour concevoir des prototypes. À travers les formations développées à IN'ESS, nous sommes également à même de préparer les entreprises à la transition numérique. Tout cela participe de la diffusion d'une culture de l'innovation et contribue à renforcer la compétitivité des PME du territoire.

Comment rendre le territoire encore plus attractif pour des entreprises extérieures ?

Cette culture de l'innovation est un argument fort pour attirer les entreprises. Pour que cela soit reconnu au niveau national et international, le Grand Narbonne a posé sa candidature au label européen Business Innovation Center qui certifie la qualité de l'accompagnement des entreprises. Juste avant Noël nous avons appris que nous étions retenus. C'est un beau cadeau !



Parc Méditerranéen de l'Innovation

Un « parcours de l'entrepreneur »

concentré en un même lieu

Créé par le Grand Narbonne sur la zone de La Coupe-Narbonne, le Parc Méditerranéen de l'Innovation (PMI) concentre sur une dizaine d'hectares des services et des ressources nécessaires au développement des entreprises innovantes. En ce lieu unique, sont réunis des activités de recherche (INRA) et d'enseignement supérieur (IUT de génie chimique - génie des procédés), des structures d'accompagnement d'entreprises innovantes (pépinière Innoveum avec ses laboratoires et un futur hôtel d'entreprises, voir article ci-dessous), et enfin un campus de six hectares dédié



La pépinière – hôtel d'entreprises Innoveum au cœur du Parc Méditerranéen de l'Innovation accueille les startups et porteurs de projets innovants.

à l'implantation de startups. L'entreprise Meodex va bientôt s'y installer après avoir coché toutes les cases de ce « parcours de l'entrepreneur » (*lire en page ci-contre*).

SUR DIX HECTARES

Cette cohérence de lieu et cette fédération de moyens sont uniques dans le Grand

Sud. Ce qui motive une candidature prochaine du Grand Narbonne au label européen Business Innovation Center (BIC) certifiant la qualité du dispositif d'accueil et d'accompagnement des entreprises. À ce jour, seules les agglomérations de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes peuvent se prévaloir de cette distinction •

AU PMI ET À IN'ESS

Deux hôtels d'entreprises pour parfaire le parcours

La première pierre du futur hôtel d'entreprises a été posée mi-septembre sur la zone du Parc Méditerranéen de l'Innovation (*photo*). Il s'agit d'un ensemble de 1 070 m² composé de quatre ateliers-laboratoires de 100 m² chacun, de dix bureaux de 24 à 190 m² et de 92 m²



d'équipements communs. Pièce essentielle du « parcours résidentiel » au sein du PMI, cet hôtel accueillera, dès la fin 2018, dix à dix-neuf entreprises innovantes issues des pépinières d'entreprises du Grand Narbonne, prioritairement d'Innoveum, également située sur la zone du PMI. Elles pourront s'y développer et pérenniser leurs activités avant de voler de leurs propres ailes. L'édification de cet équipement a été confiée par le Grand Narbonne à la société d'économie mixte Alenis qui investit 769 000 €. La Région Occitanie abonde à hauteur de 385 000 € et l'Europe apporte 345 000 € dans le cadre des financements Feder sollicités par l'association Cœur du Languedoc.

SERVICES COLLECTIFS

Plus spécifiquement axé sur les services à la personne et aux entreprises et sur les développements liés au numérique, un autre hôtel d'entreprises est déjà en activité, depuis la fin de l'été 2017, au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne, en relation avec la pépinière et la couveuse Nucleum. Réalisé par le Grand Narbonne, avec des cofinancements de la Région et du Département, cet équipement de 1,1 M€ comprend une vingtaine de bureaux de 12 à 56 m² et inclut un grand nombre de services collectifs, ainsi que l'accès aux infrastructures innovantes d'IN'ESS, tel le FabLab.

Parcours exemplaire

D'Eole au PMI, Meodex suit un sentier lumineux

L'ascension de la startup Meodex a toutes les caractéristiques d'un parcours exemplaire. Fondée par le Narbonnais Alexandre Soulier (*lire ci-dessous*), cette entreprise s'est fait une place dans un domaine technologique neuf et très porteur, les sources lumineuses par Diodes électroluminescentes (LED).

50% DE CONFIANCE EN PLUS

Née sur un coin de bureau, puis couvée et développée au sein des pépinières du Grand Narbonne (Innoevum puis Eole), Meodex va voler de ses propres ailes avec l'installation en 2018 sur la zone du Parc Méditerranéen de l'Innovation (La Coupe-Narbonne). Pour Alexandre Soulier, ce parcours est en tous points positifs : « À chaque étape, j'ai reçu toutes les aides indispensables, et en bonus un soutien moral extraordinaire. Passer dans une pépinière comme Innoevum ou Eole, c'est 50% de confiance en plus. »



À la tête de la startup Meodex, Alexandre Soulier poursuit le développement de son entreprise de commercialisation de LED avec le soutien du Grand Narbonne.

CLIENTS PRESTIGIEUX

Le métier de Meodex consiste à appliquer la technologie LED à tous les secteurs qui utilisent de la lumière. La vie quotidienne est concernée (éclairage, transports) tout autant que la haute technologie (secteur de la défense par exemple). Le potentiel est énorme et la croissance constante : + 20% par an en moyenne, ce qui situe Meodex autour de 750 000€ de chiffre d'affaires, dont 60% à l'export dans 80 pays. Dans le fichier clients, on trouve des

noms prestigieux comme les Verreries de Bréhat, mondialement connues pour leurs luminaires, des équipementiers attachés à Renault et PSA, et même le studio imagerie de Walt Disney en Californie. Alexandre Soulier reste modeste et réaliste : « On est encore petit dans le secteur. On doit se muscler ». En attendant, le jeune entrepreneur de 37 ans et ses six collaborateurs semblent bien engagés sur un sentier lumineux •



Témoignage :

Le jour où Alexandre Soulier a découvert « quand ? » et « pourquoi ? » créer son entreprise

« Quand tu es ingénieur, l'idée de créer ton entreprise te trotte dans la tête. Tu ne sais ni quand ni pourquoi, mais tu attends l'opportunité ». Celle-ci est venue avec une fin de contrat, en 2009, pour cause de relocalisation de l'entreprise qui l'employait. L'ingénieur maître en opto-électronique décidait alors de sauter le pas. L'aventure de Meodex a commencé dans une petite pièce du domicile avec juste un site internet comme portail sur le monde. Alexandre Soulier se souvient : « Ma première commande s'est élevée à 27€ pour une société aux Pays-Bas... Et puis à force de prospection, j'ai grandi et j'ai eu besoin d'infrastructures ». L'entrée à la pépinière Innoevum en 2011, puis l'attribution d'un local de 400 m² à Eole en 2014 ont permis à Meodex de grandir et bientôt de voler de ses propres ailes. Désormais Alexandre Soulier sait dire quand et pourquoi il est devenu entrepreneur.



Sur tout le territoire

Des zones d'activités

adaptées aux besoins des entreprises

La création, l'entretien et la gestion de zones d'activités sont au cœur de la compétence développement économique de la Communauté d'agglomération. Le Grand Narbonne dispose de 30 zones réparties sur dix-neuf communes du territoire, répondant aux besoins variés des entreprises de toutes tailles. Ces zones sont réparties en trois catégories :

Les zones communales concentrent de petites entreprises artisanales ou commerciales et autorisent une mixité avec l'habitat particulier qui peut parfois dépasser 50% de la superficie.

Les zones d'équilibre territorial répondent aux besoins de développement des PME locales d'artisanat et de commerce. La nouvelle zone de la Peyrelade à Armissan-Vinassan est le prototype de ces zones d'équilibre que l'on retrouve également à Fleury d'Aude, Leucate, Sigean, Saint-Marcel-sur-Aude...



La zone de Montredon-la Plaine a bénéficié de 500 000 € de travaux de réhabilitation.

Les zones stratégiques sont implantées à proximité des autoroutes et autres grands axes de communication. En plus des zones de Narbonne existantes, les zones en devenir sur l'axe ouest Narbonne-Montredon-Névian entrent dans cette catégorie de zones destinées à accueillir des entreprises de bonne taille et surtout à attirer de nouvelles entités économiques sur le territoire. Au sud, la zone de La Palme, à la sortie de l'autoroute, entre aussi dans le cadre des zones stratégiques, à développer dans le futur •

CHIFFRES

30
zones d'activités sur le territoire.

735
hectares de zones économiques sur 19 communes.

776
entreprises hébergées sur ces zones.

AMÉNAGEMENT DES ZONES

8 M€ investis depuis 2014 par le Grand Narbonne

Le Grand Narbonne soutient activement l'implantation des entreprises sur ses zones d'activités. Depuis 2014, cette contribution à l'installation d'entreprises sur le territoire s'est élevée à 8 millions d'euros. Cette participation résulte de la différence entre le coût d'achat des terrains et leur aménagement, et le prix de leur revente aux entreprises. Exemple : pour la zone de La Peyrelade (Armissan-Vinassan), l'acquisition et les aménagements ont coûté 100€ le mètre carré et les terrains sont revendus entre 45 et 55€ le mètre carré.



AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES

La Communauté d'agglomération assure par ailleurs des investissements pour la réhabilitation des zones existantes, comme celle qui a été menée ces dernières années sur la zone de Plaisance-Narbonne (reprise des voiries, des éclairages et de la signalisation pour plus de 3,5 M€). En 2017, la zone de Montredon-La Plaine a bénéficié d'un lifting identique (500 000€). Par ailleurs, l'entrée dans le giron du Grand Narbonne des zones communales de Leucate, Caves, La Palme, Port-la-Nouvelle, Fleury d'Aude (photo), Sigean s'est traduite par des travaux d'entretien à hauteur de 450 000€.

Zone de Narbonne-Montredon

L'hôpital privé va s'élever au cœur du Pôle Santé

La construction de l'Hôpital privé du Grand Narbonne doit débuter dans les prochains mois. C'est le premier élément concret du Pôle Santé qu'a souhaité développer la Communauté d'agglomération sur la quarantaine d'hectares de la nouvelle zone d'activités de Narbonne-Montredon, le long de l'ancienne RN 113.

1 300 EMPLOIS EN PERSPECTIVE

Ce projet est porté par Elsan, leader de l'hospitalisation privée en France (voir encadré). Le Président du Conseil d'Administration d'Elsan, Jérôme Nouzarède, a défini les objectifs « *d'un projet ambitieux qui doit permettre de répondre aux besoins des patients du territoire en prenant en compte l'exigence de la qualité et la sécurité des soins* ». En substitution de la Polyclinique et en complémentarité avec l'hôpital public de Narbonne, il s'agit en effet de répondre à une plus grande offre de soins afin que la population du Grand Narbonne puisse bénéficier d'une prise en charge

de proximité, mais aussi de faire face à l'accroissement démographique. À côté du futur hôpital privé qui occupera 8 hectares de terrain, va se développer progressivement un secteur d'activités en lien avec la santé et le paramédical (laboratoires, radiologie, centres spécialisés) et une offre d'hôtellerie et de restauration. Le potentiel d'emplois sur cette zone est évalué à près de 1 300 postes •



Elsan, un groupe leader de l'hospitalisation privée

Nouvel opérateur de l'Hôpital privé du Grand Narbonne après avoir fusionné avec le groupe Médipôle Partenaires (propriétaire de la Polyclinique de Narbonne), Elsan est le groupe leader français dans l'hospitalisation privée, présent dans toutes les régions et tous les métiers de l'hospitalisation. Au sein de ses 123 établissements le groupe compte 23 000 salariés, et permet à 6 500 médecins d'exercer auprès de deux millions de patients.



ZONE DE NARBONNE-NÉVIAN

Un énorme potentiel pour les dix ans à venir

Dans la continuité du Pôle Santé, la future zone de Narbonne-Néviaan (80 hectares avec également un accès sur l'ex RN 113) va permettre d'écrire l'avenir économique du territoire. Le potentiel de cette zone en cours d'aménagement offre

des possibilités énormes pour l'accueil de grosses entreprises, notamment dans la logistique et les services. C'est ici, également que doit s'inscrire le projet de la cave coopérative réunissant les vignerons de Montredon et Néviaan.



BIZANET

SÉCURISATION DES MASSIFS FORESTIERS

Ces dernières années Bizanet a été sévèrement touché par les incendies dont le dernier en date a ravagé 300 ha de pinèdes, menacé plusieurs habitations et provoqué la fermeture de l'autoroute A9. Pour protéger ses 3 800 hectares, la municipalité a mis en place un plan pluriannuel de sécurisation des massifs forestiers avec débroussaillages et coupures vertes en complément des débroussaillages réglementaires entamés par les habitants. Grâce à l'appui des bénévoles locaux du Comité communal des feux et forêts, vigilance et prévention permettront de sécuriser les biens et les personnes.

VENTENAC-MINERVOIS

Petits dessins pour grand dessein



À Ventenac-Minervois, l'association Nouvelles Racines s'est donnée pour objectif de récolter des fonds pour contribuer à la replantation d'arbres le long du Canal du Midi. Présidée par le maire Christian Lapalu, soutenue par le comédien Jean-Claude Dreyfus et animée par des passionnés, Véronique Herman et Jean-Pierre Janier, Albert Alvarez Président de la Cave coopérative et Nicolas Sourd vice-président, cette

association multiplie les initiatives et partenariats, notamment avec la cave coopérative et les écoles. En 2017, un concours de dessins d'enfants a servi de support à la réalisation de l'étiquette d'une cuvée spéciale. Au final, l'association a récolté 1 500€, remis à Voies navigables de France pour l'acquisition de deux arbres qui s'aligneront prochainement à côté du premier chêne chevelu acquis en 2016 grâce à l'association Nouvelles Racines.

SAINTE-VALIÈRE

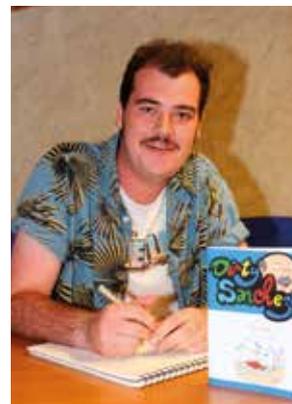
RÉFECTION DE VOIRIE EN ATTENTE

La municipalité de Sainte-Valière projette de sécuriser et réhabiliter la route de Ventenac, mais ce projet reste pour l'heure en attente des subventions sollicitées par la commune.

FLEURY D'AUDE

ALBAN DELBOURG SE LANCE DANS L'UNIVERS DE LA BD

Élève en 5^e année aux Beaux-Arts de Montpellier, le Pérignanais Alban Delbourg se lance avec passion dans l'univers de la bande dessinée. Avec un ami, il est l'auteur du fanzine « Dirty Sanchez », recueil d'histoires courtes à l'humour corrosif que ne renieraient pas les inconditionnels de Hara Kiri. Le magazine en est à son numéro deux, avec pour l'instant un tirage très modeste mais qui pourrait évoluer si Alban et son comparse parviennent à séduire plus de distributeurs. Un projet qui ne demande qu'à sortir de sa bulle pour éclore.



GINESTAS

Premier prix des Villages fleuris



La nouvelle a été accueillie avec fierté par les employés municipaux de Ginestas, en charge du fleurissement de la commune. Leur travail a été récompensé par l'obtention du premier prix départemental au concours de Villages fleuris, dans la catégorie 1 001 à 5 000 habitants. Selon les préconisations actuelles, les espaces engazonnés ont laissé la place progressivement à des massifs de plantes méditerranéennes, peu exigeantes en eau... et tout aussi agréables au regard.



Gruissan

Classé entre Deauville et Paris

Entre Deauville, première, et Paris, troisième, c'est une deuxième place prestigieuse qu'a décrochée Gruissan pour la qualité et la performance de son compte Instagram, mesurée par l'observatoire SocialMedia. Ce réseau social très populaire permet de partager des photographies avec le monde entier. Ainsi, Gruissan dispose d'un très bel outil de communication et de promotion pour son activité touristique, récompense d'un travail de fond sur les médias sociaux, servi par un patrimoine naturel et urbain très photogéniques.



©photo Hervé Bertin

COURSAN

Le temple du basket renové



La municipalité poursuit son programme de restauration des bâtiments publics. Après la salle Miro, la salle des mariages, la salle Chauvet, le gymnase Julien, temple du basket coursanais qui vient de fêter ses 80 ans, s'est offert une cure de rajeunissement. Les travaux ont inclus la réfection des vestiaires et leur mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, la pose

de baies vitrées, de dalles iso phoniques et iso thermiques, et l'installation de 120 places de gradins rétractables. Coût du chantier : 156 000 € avec une aide du Département de 45 000 €. Prochaine étape : la réfection de la salle polyvalente de la route des plages. Outre l'entretien nécessaire du patrimoine, ces travaux s'accompagnent chaque fois d'importantes économies d'énergie.

BAGES

Le château de Prat-de-Cest un lieu vivant et intégré



Haut lieu historique, le château de Prat-de-Cest est depuis fort longtemps un domaine viticole réputé. Depuis quelques années, le château est dirigé par Guillaume Allien, petit-fils de la famille Saumade. Outre une redynamisation de la production viticole, le nouveau propriétaire s'est attaché à animer le lieu culturellement autour de deux grands gîtes et de diverses salles et installations pouvant accueillir réceptions, réunions et séminaires. Tout au long de l'année, le château résonne au son de concerts de jazz et de musique classique, mais il est aussi un support pédagogique pour les élèves de l'école communale de Bages qui y apprennent l'histoire locale et l'art de la vigne. Un lieu vivant et intégré.

OUVEILLAN

PLUS DE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

L'école maternelle d'Ouveillan (rue Le Pelletier-Saint Fargeau) s'est dotée, durant l'été, d'un équipement permettant de renforcer la sécurité au niveau de l'issue de secours. Pour répondre aux normes de sécurité en vigueur, cet escalier hélicoïdal a été conçu sur mesure et mis en place par des artisans du territoire.



Eau et assainissement

Des chantiers nécessaires

Trois chantiers importants ont été engagés durant le dernier trimestre 2017 pour sécuriser l'alimentation en eau potable de Peyriac-de-Mer, ainsi que pour raccorder un nouveau lotissement et réhabiliter des réseaux à Leucate. Sur tous ces chantiers, le Vice-président en charge du Cycle de l'eau rappelle l'étroite collaboration entre les communes et le Grand Narbonne pour garantir un service de l'eau qualitatif et performant.

PEYRIAC-DE-MER : L'ALIMENTATION MIEUX SÉCURISÉE

La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est une priorité. Afin d'éviter d'éventuelles ruptures de production, la canalisation alimentant Peyriac-de-Mer a été renforcée au niveau du chemin de l'Estarac, sur la commune de Bages. Le chantier a nécessité la fermeture de ce chemin pour une durée de huit semaines mais un accès alternatif a pu être proposé aux automobilistes. Ces travaux ont coûté 382 000€.

LEUCATE : RACCORDEMENT ET RÉHABILITATION

Le nouveau lotissement les Fournaques a été raccordé au réseau de distribution d'eau



Les travaux de la station d'épuration de Leucate-La Franqui se poursuivent pour une mise en service prévue en juillet.

pour un coût de 51 000€ à la charge du lotisseur. Toujours à Leucate, la deuxième tranche de réhabilitation des réseaux d'eau potable et eaux usées de l'avenue de la Falaise, préalable à la poursuite des travaux de voirie de la Mairie, est en cours. Coût à la charge du Grand Narbonne : 235 000€. Enfin, les travaux de construction de la station d'épuration de Leucate-la Franqui d'un montant global de 8,2 M€ se poursuivent pour une mise en service prévisionnelle en juillet 2018 •

COMMUNES EN RÉGIE GRAND NARBONNE

Les factures d'eau peuvent être payées par carte bancaire

Nouvelle facilité de paiement pour les 18 000 abonnés de la Régie de l'eau du Grand Narbonne. Ils peuvent désormais payer leurs factures par carte bancaire en suivant un lien internet et en appliquant un code communiqué sur leur facture. Jusqu'ici, seuls les règlements en espèces, chèques et prélèvements étaient accessibles.



PARC NATUREL RÉGIONAL

La Franqui : précieuse roselière !

Dans l'attente de la mise en fonction de la future station d'épuration de La Franqui, en remplacement des bassins de lagunage des Coussoules, le Grand Narbonne et le Parc naturel régional travaillent ensemble pour évaluer l'efficacité d'un filtrage des eaux usées par la roselière située aux abords de la presqu'île sableuse. Les techniciens du PNR sont chargés de suivre l'état de santé de la roselière suite à la déconnection des bassins de lagunage des Coussoules et d'étudier le pouvoir épurateur de cette zone tampon végétalisée sur les eaux qui influenceront l'étang de La Palme voisin. Ce partenariat entre le Grand Narbonne et le PNR, appuyé par l'Agence de l'eau, a débuté en 2017 et s'étalera sur trois ans. Les premiers résultats sont en cours d'interprétation.



Traversées et
cœurs de villages

Le Grand Narbonne investit

500 000 € par an

Expression de la solidarité intercommunale, les fonds de concours pour l'aménagement des traversées, ronds-points et cœurs de villages mobilisent chaque année une enveloppe de 500 000 € sur le budget du Grand Narbonne. L'attribution de ces fonds est codifiée dans le cadre d'un règlement qui stipule que le Grand Narbonne intervient dans les projets en fonction du volume d'investissement réalisé et d'éventuelles subventions accordées par d'autres intervenants (État, Département, Région). Durant un mandat, chaque commune peut recevoir au maximum 150 000 € pour des aménagements du centre bourg et autant pour réaménager la traversée du village. En 2017, trois opérations importantes ont été réalisées à Argeliers, Névian et Port-la-Nouvelle et subventionnées par ces fonds de concours.



À ARGELIERS

Giratoire sur la Minervoise

Afin de faciliter et sécuriser l'accès à la zone artisanale d'Argeliers, séparée du village par la route Minervoise, un carrefour giratoire a été réalisé sur ce grand axe de circulation. Le Grand Narbonne a participé à la réalisation de cet ouvrage, pour 150 000 €. Une somme identique avait été allouée, durant le mandat 2008-2014, toujours dans le cadre des fonds de concours traversée de village, pour la réfection de l'avenue Pierre de Coubertin qui relie la route Minervoise au centre du village. Parallèlement à ces travaux de voirie, un chantier d'eau et d'assainissement a été conduit par le Grand Narbonne entre la cave coopérative et le nouveau giratoire. Coût : 348 000 €.

À PORT-LA-NOUVELLE

Aménagement de la zone scolaire

La municipalité de Port-la-Nouvelle poursuit l'aménagement de sa zone scolaire le long du boulevard de l'Avenir, notamment avec un réaménagement du stationnement près du restaurant scolaire, des écoles maternelle et primaire et de la maison de la petite enfance. Par ailleurs, la création d'un Citystade est prévue à l'emplacement d'anciens courts de tennis. Sur un investissement total de 833 000 €, le Grand Narbonne apporte une subvention de 150 000 €.



À NÉVIAN

Une nouvelle place

La municipalité de Névian a entrepris un gros chantier en cœur de village, visant à créer un nouvel espace en lieu et place de l'ancien presbytère. Parallèlement, le mur de l'église a été repris afin de mettre en valeur les pierres et renforts de paroi. La nouvelle place a été dotée d'espaces verts, de mobiliers urbains et de nouveaux éclairages. Pour ce chantier qui a coûté environ 520 000 €, le Grand Narbonne a apporté une subvention de 129 500 €.



Économies d'énergie

Rénov'habitat élargit son action aux copropriétés

Mise en place par le Grand Narbonne, la plateforme Rénov'habitat regroupe les acteurs institutionnels de la rénovation de l'habitat avec les professionnels du bâtiment. Le but de ce guichet unique est de guider les propriétaires et locataires désireux d'améliorer le confort de leur logement et de réaliser des économies d'énergie. La plateforme Rénov'habitat est à même de réaliser les diagnostics techniques et financiers en amont de ces projets.

20% ÉCONOMISÉS SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Dans le courant de l'année 2017, une opération inédite a été conduite avec une copropriété gérée par un syndic professionnel au 1, rue lieutenant-colonel Deymes en cœur de ville de Narbonne, visant à réduire la facture énergétique des seize appartements de cet immeuble haussmannien. Le projet a été aiguillé vers Rénov'habitat par l'Espace info énergie animé par le Parc naturel régional, avec pour objectif initial de remplacer une vieille chaudière de chauffage collectif au fioul. L'expertise de la plateforme Rénov'habitat a permis de concevoir un



Rénov'Habitat a réalisé un projet de rénovation de la copropriété rue du Lieutenant Deymes à Narbonne avec un important gain énergétique grâce à l'installation d'une nouvelle chaudière et l'isolation des combles.

projet plus économe en incluant l'isolation des combles et en installant une chaudière alimentée à une source d'énergie plus vertueuse, le gaz de ville. Ainsi, la copropriété va réaliser une économie d'énergie de 20%. D'un montant de 41 474 €, l'opération a bénéficié d'une prime de GRDF, d'une dotation dans le cadre de la valorisation des Certificats Eco Europe, des crédits d'impôts pour la transition énergétique et d'un coup de pouce supplémentaire de l'Agence nationale de l'habitat, du département et du Grand Narbonne pour deux des colocataires éligibles aux aides de l'OPAH-RU •

« Grâce à l'accompagnement mené au travers de la plateforme Rénov'habitat, le Grand Narbonne répond à ses engagements en faveur de la transition énergétique notamment par la baisse de la facture énergétique des habitants. Nous agissons aussi pour la valorisation du patrimoine, et plus particulièrement en cœur de ville. »

Isabelle Herpe,
Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée à l'Habitat.

Plus d'informations :
<http://renovhabitat.legrandnarbonne.com>



LOGEMENT SOCIAL

Nouveaux soutiens du Grand Narbonne

Les élus du Grand Narbonne ont accordé, au trimestre dernier, des garanties d'emprunts à hauteur de 7,4 millions d'euros à trois bailleurs sociaux. Alogea, Domitia Habitat et Marcou Habitat ont ainsi bénéficié du soutien de la Communauté d'agglomération afin d'obtenir les financements nécessaires à la construction/acquisition de 102 logements sociaux et à la réhabilitation de 138 autres. Ces logements sociaux viennent renforcer l'offre à Coursan, Narbonne, Narbonne-Plage, Marcorignan, Moussan et Port-la-Nouvelle.

OPAH-RU à Narbonne

Une opération exemplaire dans le quartier de Bourg à Narbonne

Une résurrection ! Au cœur du quartier de Bourg de Narbonne, les façades ocre et les volets verts du 18 rue Cassagnol renvoient l'image d'une belle restauration à la place d'une habitation vétuste et livrée au squat. Le propriétaire Jordan Paycha en témoigne : « *L'immeuble était dans un état lamentable : toit endommagé, portes arrachées, amas de débris* ». Le jeune homme n'a pas hésité même devant l'ampleur du chantier car il savait pouvoir compter sur l'accompagnement d'un cabinet d'études et sur les subventions de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU 2014 - 2019) lancée par le Grand Narbonne, sur les centres anciens de Narbonne, Coursan et Cuxac.

RECONQUÊTE DE BOURG

Le projet a été suivi par l'architecte Virginie Trably, avec pour objectif de rénover trois logements vacants. Près de 160 000 € ont été investis, dont 67 000 € de subventions



Isabelle Herpe, Vice-présidente déléguée à la Politique de l'habitat (à gauche) lors de la visite du chantier en présence du propriétaire et des partenaires du projet.

octroyées dans le cadre de l'OPAH-RU (8 100 € du Grand Narbonne). Aujourd'hui entièrement rénovés et avec des loyers accessibles, les trois appartements ont rapidement trouvé preneur.

CONFORT ET GAIN ÉNERGÉTIQUE

Depuis le début du dispositif à Narbonne, 41 logements ont ainsi été rénovés par des propriétaires bailleurs mais aussi par une dizaine de propriétaires occupants dont certains, aux revenus très modestes, ont pu améliorer le confort de leur habitation mais aussi faire des gains énergétiques conséquents •

Propriétaires signalez-vous !

L'OPAH-RU est ouverte jusqu'en 2019 pour les cœurs de ville de Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude.

Les propriétaires intéressés sont invités à contacter :

- À NARBONNE, **cabinet Cithadé** : 04 68 46 27 40
- À CUXAC-D'AUDE ET COURSAN, **cabinet Urbanis** : 04 68 63 76 84

OUVEILLAN ET FLEURY D'AUDE

71 nouveaux logements sociaux



Courant octobre, 71 nouveaux logements sociaux ont été inaugurés à Ouveillan et Fleury d'Aude. Tous ces programmes, construits par Habitat Audois, ont reçu le soutien du Grand Narbonne. **À Ouveillan**, quarante logements ont été construits sur trois programmes avec une aide directe

du Grand Narbonne de 137 000 €. **À Fleury d'Aude**, un lotissement social de trente et un pavillons a été bâti, subventionné à hauteur de 117 000 € par le Grand Narbonne. Depuis 2014, la Communauté d'agglomération a attribué 5 M€ de subventions pour la construction de 1 300 logements sociaux.



Conservatoire du Grand Narbonne

La musique apporte du réconfort aux patients de l'hôpital



Marie Bat, Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée à la Culture, lors d'une intervention des élèves du conservatoire à l'unité pédiatrique de l'hôpital.

Outre son rôle d'enseignement de la musique pour tous, le Conservatoire de Musique du Grand Narbonne (classé conservatoire à rayonnement départemental depuis 2014) se donne pour mission d'aller au devant de publics dont l'accès aux activités culturelles est difficile. Parmi ces « publics empêchés » figurent les patients du centre hospitalier de Narbonne.

QUE DU POSITIF !

Depuis 2009, un partenariat a été construit entre le conservatoire et l'hôpital afin de faire entrer la musique au sein de l'établissement, particulièrement auprès des enfants du service de pédiatrie et des personnes âgées hospitalisées en gériatrie. Sur la durée de l'année scolaire, un événement musical est organisé chaque mois au sein de l'établissement. La saison commence et s'achève avec un concert dans le cadre de la chapelle de l'hôpital,

faisant intervenir des élèves du conservatoire encadrés par leurs professeurs. Tout au long de l'année, des animations thématiques sont programmées dans les services de pédiatrie et gériatrie (Pech Dalcy), suscitant un réel enthousiasme et des échanges positifs entre les malades et les musiciens •

Les prochains rendez-vous sont programmés le 10 janvier en pédiatrie, et le 7 mars à Pech Dalcy.

Conduit par Laurence Fraisse, professeur de flûte, ce beau projet musical permet d'ouvrir le conservatoire aux patients et personnels de l'hôpital. Il est aussi un moyen de réunir les générations.

Marie Bat,

Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée à la Culture.

NARBONNE ET CUXAC-D'AUDE

L'orchestre s'invite à l'école



Dans les écoles Mathieu-Peyronne de Narbonne et Yan-Pélissier à Cuxac-d'Aude, les enfants s'initient depuis deux ans aux plaisirs de la symphonie, sous la conduite de professeurs du Conservatoire de Musique du Grand Narbonne. En accord avec l'Inspection d'académie de l'Aude, cette expérience va être renouvelée pour les deux prochaines années, puis reproduite dans d'autres écoles du Grand Narbonne.

Menée dans le cadre du temps scolaire, cette initiative permet à des enfants qui n'étaient pas sensibilisés à la musique ou n'avaient pas idée de s'y intéresser, d'entrer de plain-pied dans un orchestre. Au même titre que la série de concerts et animations donnés au centre hospitalier de Narbonne (lire ci-dessus), cette opération permet au conservatoire de toucher de nouveaux publics et de porter la musique hors les murs.



Loisirs

Ambiance chaleureuse à l'Espace de liberté

Édifié en 1989, l'Espace de liberté nécessite d'importantes rénovations de structure autant qu'une remise aux goûts du jour de ses installations d'accueil et de loisirs. Les élus du Grand Narbonne ont décrété un plan pluriannuel qui a démarré en 2010 et se poursuivra jusqu'en 2020. Au cours de l'automne dernier, le revêtement de sol des bassins intérieurs a été totalement rénové et de nouveaux équipements ludiques sont apparus pour satisfaire les attentes des familles et des enfants.

417 000 € INVESTIS

Le sol d'origine des bassins intérieurs souffrait de vieillissement mais aussi d'une esthétique passée de mode. Au prix d'un investissement de 281 000 € et d'une fermeture des bassins durant cinq semaines, un nouveau revêtement aux tons chaleureux et conforme aux dernières normes de sécurité a été mis en place. Ce nouveau sol s'harmonise



avec les habillages en bois appliqués sur les murs de l'édifice, créant une ambiance radicalement différente. Sur ces sols rénovés, une aire de jeux nouvelle génération a trouvé sa place non loin du toboggan installé en 2016. Ce « Splashpad » comprend un mini toboggan, des jets d'eau et jeux aquatiques dans un ensemble coloré et sécurisé où les enfants restent sous la surveillance de leurs parents. Cet équipement a coûté 136 000 € portant l'investissement 2017 à hauteur de 417 000 €.

AUTRES NOUVEAUTÉS D'ICI 2020

Pour satisfaire encore plus ses 400 000 visiteurs, auxquels il faut ajouter les 300 000 convives annuels du restaurant Les Grands Buffets, l'Espace de liberté continuera sa mue d'ici 2020 avec de

nouvelles attractions extérieures (le Liberty Park), la création de bains romains avec spas et saunas et la réfection de l'accueil sous la grande pyramide •

“ *Cet équipement phare de l'Aude doit continuer de séduire les publics de proximité et les touristes. Demain, avec les nouvelles activités du Liberty Park, les bains romains et un nouvel espace d'accueil, l'Espace de liberté va élargir son offre vers plus de sensations, de bien-être et de confort.* ”

Yves Bastié,

Vice-président du Grand Narbonne délégué à la Gestion du patrimoine.



FOURRIÈRE ANIMALE

Le chenil se dote de nouveaux box

Le chenil du Grand Narbonne (ARPAN : Au Refuge-Pension des Animaux du Narbonnais) situé à Cap de pla à Narbonne, vient de transformer ses installations en remplaçant les anciens box en dur par des installations modulaires qui bénéficient d'un meilleur confort, particulièrement en termes d'isolation thermique. D'un montant de 50 000 €, les travaux ont nécessité la démolition des anciennes structures et la réfection de la chape en béton destinée à supporter les nouveaux box. Par ailleurs, sur le site de la fourrière du Grand Narbonne à Port-la-Nouvelle, des travaux de mise en conformité des box chatterie ont été réalisés.



100%
MOTIVÉS
POUR CRÉER

100%
SOUTENUS
PAR L'AGGLO

Anthony Richet et Matthieu Bertrand, Gérants de Verre et Bois

AVEC LE GRAND NARBONNE FAIRE DE SON IDÉE UNE RÉUSSITE

D'une idée venue de l'époque où ils étaient salariés, Anthony Richet et Matthieu Bertrand en ont fait leur entreprise Verre et Bois. Ils ont rapidement été accompagnés par la Chambre des métiers de l'Aude avant d'intégrer la pépinière d'entreprises du Grand Narbonne, Eole, avec un atelier de 100 m² à la clé.

Leur activité principale : la découpe de panneaux de bois et verre ainsi que le sablage verre. Mais ils répondent aussi à de nombreuses autres demandes avec ces deux matières. Depuis 2015, les deux associés ont encore franchi une étape dans le développement de leur entreprise puisque Verre et Bois est désormais installé dans une zone d'activités du Grand Narbonne, la ZI de Plaisance.

Une réussite made in Grand Narbonne !

MIREPEÏSSET

Réfection du seuil hydraulique sur la Cesse à Mirepeïssset

La surveillance des niveaux d'eau des fleuves et des rivières est un élément fondamental pour la protection des vies humaines en période d'inondations. Cette surveillance est assurée par le Service de prévision des crues-Méditerranée Ouest, et se répercute au niveau du public via le portail internet www.vigicrues.gouv.fr. Pour remplir sa mission, ce service doit disposer d'instruments de mesure en bon état, en l'occurrence des seuils hydrauliques aptes à mesurer en temps réel les niveaux des eaux. Sur le cours de



la Cesse, à Mirepeïssset, cet équipement a été plusieurs fois affecté par des crues et il ne remplissait plus son rôle. Il a été totalement rénové pendant la période de basses eaux de septembre dernier.

144 000 € DE TRAVAUX

Le nouvel ouvrage est un seuil jaugeur en béton armé protégé en aval par des

tapis d'enrochements. La rive gauche de la Cesse a également été protégée par des enrochements sur une douzaine de mètres. L'ouvrage est conçu pour laisser remonter les poissons en amont. Financée à 80% par l'Agence de l'Eau et 20% par le ministère de l'Environnement, cette restauration a coûté près de 144 000€ •

VILLEDAIGNE

Un autre regard sur l'Orbieu tumultueux

Depuis quelques décennies, les habitants de Villedaigne ont pris la rivière Orbieu en grippe, et ils lui tournent le dos. Et pour cause, ce cours d'eau est capable de colères homériques aux conséquences tragiques. Pourtant, les



Villedaignois doivent apprendre à vivre avec ce tumultueux voisin et, peut-être, le regarder autrement. C'est le souhait qu'a exprimé le député-maire Alain Perea, en demandant à Louise Laffage, écrivaine gruissanaise, de mettre des mots sur les maux. Auteur de BD (*Barberousse le Pirate*), Louise Laffage s'est penchée sur un fait historique un peu oublié : la bataille de l'Orbieu qui opposa, en 793, les armées arabo-andalouses de Cordoue à celles du comte de Toulouse. À partir de ce fait, Louise Laffage a écrit, avec l'illustrateur Michel Roman, *La légende de l'Or bleu*, une légende tressée par une histoire d'amour entre une Villedaignoise et un général de l'armée d'invasion. Forcément, l'histoire finit mal, mais elle suggère en filigrane que la vie est tout sauf un fleuve (ou une rivière) tranquille.

SALLÈLES-D'AUDE

Une étude pour un itinéraire vélo

Poursuivant son programme de création de liaisons et voies de circulation douces, le Grand Narbonne a diligenté sur la commune de Sallèles-d'Aude une étude en vue de la création d'un nouvel itinéraire cyclable. Conduite par le bureau d'études Indigo, cette étude s'est déroulée sous le contrôle des services de l'État, du Grand Narbonne et de la commune de Sallèles-d'Aude.





Gemapi

Le Grand Narbonne se prépare

à assumer la prévention des inondations

En 2017, une série de délibérations du conseil communautaire ont préparé la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018 d'une nouvelle compétence obligatoire : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi). Décidé par l'État dans le cadre des lois (2014-15) de réorganisations des politiques publiques et des territoires, ce transfert désigne les intercommunalités comme chefs de file dans un domaine où les interventions impliquaient tous les échelons : Europe, État, agences de l'Eau, régions, départements et les communes à travers leur participation à des syndicats de gestion des bassins versants.

UNE QUESTION DE SOLIDARITÉ

Désormais, la représentation de l'échelon local dans ces syndicats sera assumée par des élus désignés par la Communauté



La Cesse, comme ici à Mirepeïsset, l'Orbieu, l'Aude sillonnent le Grand Narbonne qui devient chef de file de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dès 2018.

d'agglomération. Par conséquent, le financement du fonctionnement de ces structures, et d'une partie de leurs investissements, sera à la charge du Grand Narbonne. La ressource de ce financement devrait être liée, au moins en partie, à un prélèvement fiscal, la « taxe Gemapi ». Dans le courant de ce mois de janvier, les élus du conseil communautaire seront amenés à définir les modalités de cette taxe et son montant. La tâche est complexe car jusqu'ici la participation

des communes aux syndicats était différenciée : dans certains cas une fiscalité spécifique et identifiable sur les avis d'impôts locaux était déjà appliquée, dans d'autres la participation communale était diluée dans le budget principal. Ce qui est en jeu dans ce transfert de compétence, c'est bien la notion de solidarité intercommunale dans un domaine très sensible qui concerne la sécurité des gens et des biens sur l'ensemble du territoire •

Témoignage : Michel Jammes

« Heureusement, l'Aude a pris de l'avance... »



Michel Jammes, Conseiller communautaire délégué à la préparation du transfert puis la mise en œuvre de la compétence Gemapi, estime que « ce transfert est un éclaircissement de la compétence qui organise la solidarité en matière de prévention des inondations. Heureusement, depuis les événements tragiques de 1999, l'Aude est en avance sur ces questions. Une véritable prise de conscience a eu lieu, menant à la création du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières et des syndicats de rivière. Ainsi, des travaux de protection très importants ont pu être réalisés, notamment dans la basse plaine de l'Aude et dans d'autres secteurs sensibles. Le transfert de la compétence Gemapi au Grand Narbonne est complexe, notamment pour ce qui concerne la répartition du financement. Cependant, nous avons le devoir d'assumer cette transition sans jamais oublier que nos décisions concernent la protection de la vie des habitants ».



Aimé Laffon et Gérard Kerfysen

Deux pionniers de l'intercommunalité

quittent leur fonction de maire



Aimé Laffon et Gérard Kerfysen

Leurs parcours d'élus sont parallèles. Élus conseillers municipaux à Marcorignan et Armissan en 1995, Aimé Laffon et Gérard Kerfysen sont devenus maire de leur commune en 2001. Tous deux ont participé activement à la naissance de l'intercommunalité en 2003. En 2017, l'un et l'autre ont décidé de céder leur fauteuil de maire (*lire article ci-dessous*), sans quitter leur conseil municipal et en conservant leurs missions respectives au sein de l'exécutif du Grand Narbonne jusqu'au terme de l'actuel mandat.

L'HOMME DES TRANSPORTS

De son brillant parcours professionnel au sein de la SNCF, **Aimé Laffon** a acquis des compétences multiples dans le domaine des transports. Élu maire de Marcorignan en 2001, il devient dès 2003 Vice-président de l'agglomération, délégué aux Transports, fonction reconduite en 2008 et 2010 dans le cadre du Grand Narbonne. Depuis 2014, il continue d'exercer cette responsabilité en tant que conseiller communautaire délégué.

L'HOMME DE L'EAU

Ancien colonel et pilote d'hélicoptère dans l'Aviation légère de l'Armée de terre, **Gérard Kerfysen** est un Ch'timi implanté à Armissan depuis les années 80. La retraite venue il s'investit dans la vie publique, devient maire puis Vice-président du Parc naturel régional à sa création et Vice-président de la Communauté d'agglomération en 2008, reconduit en 2014. Après s'être occupé des voiries, il a en charge la distribution et le traitement des eaux •

Deux nouveaux maires leur succèdent



MARCORIGNAN Francis Taurand

Marcorignanais de souche, Francis Taurand a passé de longues années loin de son village, mais avec toujours l'idée de le servir quand l'occasion se présenterait. Major de gendarmerie en région Paca où il a notamment dirigé les brigades motorisées de Grasse et de Puget/Argens,

il avait coutume de dire à ses collègues : « *Un jour, je serai maire de mon village* ». C'est chose faite depuis l'automne dernier, à la faveur du retrait d'Aimé Laffon. Élu au conseil depuis 2008, le retraité de la gendarmerie accomplit ses vocations : diriger et servir.



ARMISSAN José Frère

À la tête de la mairie d'Armissan, un ex-général chasse un ancien colonel, mais c'est toujours un Nordiste qui dirige la commune. Comme son prédécesseur Gérard Kerfysen, le Ch'timi José Frère a découvert Armissan dans les années 70 et s'y est installé

dans les années 90. Ancien général de division dans le génie, mais aussi directeur commercial chez GDF Suez, en charge des collectivités locales, ce retraité actif a été élu pour la première fois à la mairie d'Armissan en mars 2014, en qualité de premier adjoint.



2018

100%
TERRITOIRE

100%
RÉUSSITE

une nouvelle année, pour un nouveau départ

100% territoire, c'est un condensé d'atouts et un positionnement stratégique, entre Toulouse, Montpellier et Barcelone.

100% réussite, c'est la possibilité d'un accompagnement global pour tous les porteurs de projet. Avec plus de 15 000 entreprises, 30 zones d'activités, 8 couveuses, pépinières et hôtels d'entreprises, le Grand Narbonne vous offre 100% de chances de réussir.